



achat auto occasion en panne

Par **patou5083**, le **23/10/2010** à **20:53**

j'ai acheté une mercedes class A boite auto de 2002, 31000 km.
23 jours et 1000 km après la boite auto est en panne.....diagnostique mercedes:changer la
boite 2500euros!!!
que puis-je faire?
le vendeur peut-il etre tenu responsable(c'est un particulier)
mercedes...est-ce normale qu'une boite auto casse au bout de 31000km?
repondez moi je ne sais pas quoi faire quls sont mes recours.

Par **Domil**, le **23/10/2010** à **21:23**

Si vous voulez invoquer le vice caché, il faudra le prouver par une expertise. Il faudra que le résultat de l'expertise montre que ce n'est pas vous qui, pendant les 1000 km, a eu un mauvais usage, que dès l'achat de la voiture, la boite de vitesse était déjà déficiente.

Par **patou5083**, le **23/10/2010** à **21:33**

merci, pour votre reponse je ne veux rien du tout sauf doner 3000 euros de plus pour une
voiture qu n'en vaut pas plus que je l'ai payee!!!
et en ce qui concerne la responsabilite de mercedes?
merci de vos reponses

Par **Domil**, le **23/10/2010** à **21:46**

C'est pareil.

A vous d'essayer de négocier avec Mercedes, si vous refusez de faire jouer le vice caché

Par **razor2**, le **25/10/2010** à **09:57**

Bonjour, tout en sachant qu'un vice caché sur une boîte de vitesse, ce n'est pas gagné

d'avance, la jurisprudence considérant que cela "peut", selon l'âge et le kilométrage de la voiture, relever de l'usure normale de cette pièce. Dans votre cas, le faible kilométrage "pourrait" jouer en votre faveur. Il faudra de toute façon faire expertiser la voiture à vos frais, et convier le vendeur à cette expertise en LRAR.